

Le scandale des serveuses pour 15€/mois à Notre-Dame-de-la-Garde

Gestionnaire de plusieurs restaurants et foyers, la Famille missionnaire Donum Dei est renvoyée devant la justice

C'est un procès "hors normes" qui s'ouvrira mardi, devant le tribunal correctionnel d'Épinal. L'association Famille missionnaire Donum Dei (FMDD), et sa responsable au moment des faits reprochés, Agnès Berthomé, y comparaitront pour "exécution d'un travail dissimulé par personne morale" et "emploi d'un étranger non muni d'une autorisation de travail salarié"; en l'occurrence, des dizaines de jeunes femmes, recrutées en Afrique et en Asie, qui durant des années avaient été affectées au service de foyers et restaurants gérés par la FMDD à Lisieux, Domrémy-la-Pucelle, Lourdes, Besançon, Menton ou encore Marseille: précisément à L'Eau vive, le charmant restaurant situé dans les jupes de Notre-Dame-de-la-Garde.

Dès 2014, *La Provence* avait recueilli des témoignages et révéler l'accablant rapport à l'origine de cette affaire: l'Avref (1) alertait en effet déjà il y a huit ans dans un "Livre noir", sur les dérives de cette association.

Les femmes décrivent une expérience de "soumission totale".

Celle-ci faisait travailler des jeunes femmes sans papiers, ni protection sociale, d'interminables journées démarant à 5h du matin et ne s'achevant que tard, après le dernier service du soir. Le tout pour un salaire de 15 à 20€ par mois: à peine de quoi payer la carte téléphonique leur permettant de donner des nouvelles à leur famille, restée dans leur pays natal... Quant aux congés, aléatoires, ils n'étaient accordés à certaines... que tous les quatre ou cinq ans. "Travailler sans droits ni salaire, cela s'apparente à de l'esclavage", tonnaient alors Aymeri Suarez-Pazos, à l'Avref.



Le procès "hors normes" de ces restaurants et foyers s'ouvre demain à Épinal, où ont été regroupées les plaintes.

PHOTO ARCHIVES F. SPEICH

Dès 2015, le Vatican avait alerté sur de possibles dérives.

ment: "Tant au regard de ses statuts qu'au regard des règles de droit français, la FMDD ne peut être considérée comme une association culturelle ou une congrégation légalement retenue", considère le procureur d'Épinal dans son réquisitoire.

Ce point, depuis les premiers témoignages, s'est avéré crucial: dès 2015, le Saint-Siège lui-même avait engagé une enquête canonique établissant que n'étant "ni des laïques consacrées, ni des religieuses", les jeunes femmes ne pouvaient être soustraites au droit du travail. Mais c'est bien cette "ambiguïté" sur leur statut, entretenue par la FMDD et soulevée tout au long de l'instruction, qui avait conduit les diocèses à leur accorder l'exploitation de foyers et restaurants. Voyant venir le scandale, certains, en 2016, leur avaient intimé de vider les lieux. Pas Mgr Ponthier, alors archevêque de Marseille, qui avait toujours refusé de commenter le fond de ce dossier embarrassant.

Que l'affaire arrive devant la justice est une satisfaction pour l'Avref et les personnes qu'elle soutient - certaines ont aujourd'hui pu refaire leur vie et même fonder une famille. Mais pour l'association, une amertume demeure cependant: si les travailleuses missionnaires bénéficient maintenant d'une carte Vitale, comme de certains droits à la retraite - un net progrès - un récent changement de statut canonique rend "toujours possible de continuer à utiliser les services sans avoir à les salarier", pour peu qu'elles renouvellent leurs vœux chaque année. En toute légalité cette fois.

Delphine TANGUY
dtanguy@laprovence-presse.fr

Isolées, coupées du monde extérieur - elles n'avaient ainsi pas le droit de consulter un médecin seules - certaines de ces jeunes femmes se sont enfuies et rebellées (lire ci-dessous) de leur lieu de travail et d'hébergement. C'est ainsi que le calvaire de ces laïques, et non religieuses, leur expérience de "soumission totale", était remonté jusqu'à la Miviludes, alors rattachée au service du Premier ministre: n'y avait-il pas là phénomène d'emprise, dérive sectaire? La pression de son président d'alors, Serge Blisko, allait finalement conduire au regroupement d'une demi-dou-

zaine de plaintes au parquet d'Épinal. Dans leurs récits, les fugueuses évoquaient des passeports confisqués, l'interdiction des contacts avec l'extérieur, l'absence de soins, la surveillance constante, le travail harassant.

Plusieurs enquêtes préliminaires avaient été ouvertes en France en 2015: de leur côté, les enquêteurs marseillais allaient ainsi contrôler le restaurant L'Eau vive, qui employait alors 22 femmes et déclarait, en 2014, un chiffre d'affaires de 902 000 €, "sans qu'aucune charge salariale ne soit enregistrée" pour l'association gestion-

naire. De fait, l'Urssaf le confirmerait: aucune des "serveuses" n'était déclarée auprès de ses services. Quant à l'examen des comptes bancaires locaux, il révélerait à Marseille des flux importants de trésorerie au profit de la FMDD, pour un total de 1,4M€ en 2014 et 1,8 M€ en 2015. En novembre 2017, la FMDD était finalement mise en examen pour s'être "soustrait intentionnellement (...) aux déclarations relatives aux salaires et cotisations sociales" d'une cinquantaine de femmes, à Marseille, Domrémy-la-Pucelle, Lisieux, Menton, Ars-sur-Forêts et Lourdes. Lors de l'ins-

truction, Agnès Berthomé, alors responsable légale de l'association en France, et aujourd'hui pour cela renvoyée devant la justice, avait déclaré qu'elle et les travailleuses ne "s'étaient jamais considérées comme employeurs et employées", mais comme des "sœurs avec des missions confiées dans tel ou tel lieu de pèlerinage". C'est ce que devrait tenter de faire valoir le conseil de l'association.

La FMDD ajoutait en effet qu'à ses yeux, les travailleuses missionnaires "relevaient de l'exception religieuse et non du droit du travail". Mais pour la justice française, il en irait autre-

DERRIÈRE LA CARTE POSTALE

Le restaurant l'Eau Vive peut toujours compter sur ses fidèles

Midi vient de sonner au sommet de la basilique. Les cloches résonnent dans les escaliers où se perdent les visiteurs. Au 3^e étage, entre un distributeur de boissons chaudes d'une autre époque et la porte des toilettes, certains sont surpris face cette double porte vitrée ouverte sur une grande salle de restaurant. Pour seule décoration, un texte écrit en lettres bleues sur le mur du fond: "L'humanité a besoin de voir des gestes de paix et d'entendre des paroles d'espérances". Bienvenue à L'Eau Vive, la cafétéria des travailleuses missionnaires de l'Immaculée, ouverte tous les jours sauf le lundi. "Nous avons faim et soif, je pense que c'est une bonne opportunité de prendre place ici. Peut-être un signe de Dieu", plaisante ce couple de touristes américains, James et Leïla. Et en jetant un œil sur la carte placardée à l'entrée, pas de doute, ils peuvent faire tomber le sac à dos. 17,90 euros, la daurade à la provençale et 7 euros la coupe de champagne: leur choix est fait. Et le budget, bien géré. "Pour la vue et pour l'endroit, c'est raisonnable" souffle l'Américain. Certains le savent. Comme ce couple de retraités marseillais qui réserve une table à chaque fois qu'il reçoit de la visite. "C'est un peu le passage obligé. On vient aussi tous les deux en taxi, parfois. Pour goûter et boire un thé, les gâteaux sont délicieux. Et puis on est bien reçus, les sœurs sont vraiment chaleureuses", insiste la Marseillaise. Ce ne sont pas des sœurs mais la Marseille est inévitable. Pour ce service du midi, elles sont trois à se partager les tables. Originaires d'Afrique ou d'Asie, sans signe ou tenue reli-



Le restaurant, ouvert tous les jours sauf le lundi, emploie toujours ses travailleuses missionnaires. /CH.C.

gieuse, elles s'activent autour des nappes à fleurs sans âge. Elles sourient mais parlent peu. Quand une cliente commande une bouteille d'eau et confie à l'une d'elles, que l'ascension jusqu'à la Bonne Mère lui a coupé les jambes et que cela doit être sportif pour elle qui travaille au restaurant tous les jours, la jeune serveuse asiatique fait l'effort de trouver quelques mots de français: "Nous, on dort sur place. On ne va à Marseille que quelques fois..."

Ch.C.

LE TÉMOIGNAGE D'ANCIENNES TRAVAILLEUSES

"Je suis partie sans me retourner en courant jusqu'au Vieux-Port"

"Passeport confisqué", "vie privée de toute intimité", "absence de rémunération", "rythme de travail soutenu", "interdiction de communiquer avec l'extérieur": dans toute la France, les enquêteurs de ce complexe dossier ont recueilli les témoignages concordants de travailleuses missionnaires (TM) ayant fugué de leur restaurant ou de leur foyer. De ces récits ressortait que la "formation promise" aux toutes jeunes femmes, lors de leur recrutement en Afrique ou en Asie, "était très limitée tandis qu'il leur était demandé de travailler durement". Sans connaissance de leurs droits, certaines ont été maintenues dans cette situation pendant plus de 20 ans.

Au cours des années de l'instruction, nous avons pu entendre directement plusieurs anciennes travailleuses missionnaires, dont les plaintes n'ont cependant pas été retenues, en raison de la prescription des faits décrits. Ainsi, Jeanne, qui avait travaillé du petit jour jusqu'au soir dans les restaurants de L'Eau vive à Marseille, Lisieux, Rome et en Tchèque, les jeunes femmes étant amenées à "tourner" entre différents sites. Recrutée dans la région des Grands lacs, au Rwanda, elle rêvait d'obtenir son bac et "de servir Dieu. Les TM disaient qu'en Europe, on me donnerait une éducation, une formation". Dix-sept ans plus tard, elle a plutôt le sentiment d'avoir "servi à table" sans accéder jamais à l'instruction promise. Lorsqu'elle s'enfuit en Asie, en Tchèque, son dernier poste, Jeanne était "détruite. Les TM m'ont pris ma vie et ma vocation", nous avait-elle confié. Justine, recrutée à 18 ans



La Provence avait pu rencontrer plusieurs anciennes employées. /PHOTO ARCHIVES D.T.A.

dans un village de brousse du Burkina Faso, finira elle aussi par s'enfuir, mais du restaurant de Notre-Dame-de-la-Garde, au bout de 13 ans de labeur ne lui permettant pas d'aider sa famille en Afrique: "Une religieuse qui était venue déjeuner m'a donné le numéro d'une famille burkinabè. J'ai ramassé mes affaires et je suis partie en courant jusqu'au Vieux-Port, sans me retourner." Reçue par des familles aixoises, elle a pu reconstruire sa vie, "de zéro", régulariser sa situation et fonder une famille.

D.T.A.